



## Université publique : La bourse des masters dans le viseur

### Université publique : La bourse des masters dans le viseur

Avec 258 milliards en 2022, le budget du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est la troisième du Sénégal, derrière le ministère de l'intérieur et celui de l'Education nationale. Sur ce montant, 4 milliards sont destinés à la gestion et coordination administrative. Le reste revient à la pédagogie, mais surtout à des œuvres sociales.

Seulement, malgré cette place de choix dans le classement des ministères, le département dirigé par Cheikh Oumar Anne peine à trouver des marges pour de l'investissement. Et c'est surtout la bourse des étudiants qui est pointée du doigt, particulièrement le niveau master.

En effet, à la place de deux ans, beaucoup de masters durent 3 à 4 ans et le ministère paye 4 ans de bourses pour des études de 2 ans, en principe. « Il nous faut agir au niveau des masters », déclare un responsable au Mesri. Il s'y ajoute que même les étudiants non sélectionnés sont souvent admis dans les formations payantes des mêmes établissements et ils font des demandes de bourses.

Pour ne pas créer deux types d'étudiants, l'Etat se croit dans l'obligation d'accorder cette bourse. Ce qui rend la facture extrêmement salée. « Nous payons 70 milliards de bourse, le Sénégal est le seul pas de la sous-région à dépenser autant. Ce n'est pas viable », conclut cette autorité du ministère.

[https://www.seneweb.com/news/Education/universite-publique-la-bourse-des-master\\_n\\_368878.html](https://www.seneweb.com/news/Education/universite-publique-la-bourse-des-master_n_368878.html)



### Marche des enseignants à Thiès

Les syndicats d'enseignants du moyen-secondaire (Cusems-Saems), après un débrayage, ont organisé une marche dans la cité du rail pour exiger du gouvernement, le respect des protocoles d'accord. Ils ont battu le macadam du Lycée El Hadj Malick Sy à la place Mamadou Dia où, face à la presse, ils ont dénoncé les lenteurs administratives pour la matérialisation de leurs revendications.

Le Secrétaire général du Saems Saourou Sène accuse le Président Macky Sall d'être l'auteur de leur "courroux, mécontentement et du non-respect des protocoles d'accord." Selon lui, le Président Macky Sall leur avait promis depuis 2018 de régler ces défaillances qui gangrènent le système scolaire...



[https://www.dakaractu.com/Thies-Marche-Saems-Cusems-Saourou-Sene-pointe-un-doigt-accusateur-vers-le-President-Macky-Sall\\_a213320.html](https://www.dakaractu.com/Thies-Marche-Saems-Cusems-Saourou-Sene-pointe-un-doigt-accusateur-vers-le-President-Macky-Sall_a213320.html)



### Protocole d'accord : Silence sur les revendications des enseignants

Les syndicats des transports ont démontré à l'Etat leur force de frappe, mais pas ceux des enseignants. La preuve par le conseil des ministres du mercredi 13 janvier. Lors de cette séance hebdomadaire, le Président Macky Sall a demandé « le monitoring des accords avec les syndicats des transports routiers ». Mais il est resté silencieux sur les accords signés avec les syndicats d'enseignants qui sont pourtant en grève depuis quelques semaines, particulièrement le Saemss et le Cusems.

Une attitude qui se comprend par l'impact de la grève des transporteurs, sans commune mesure avec celle des syndicats d'enseignants, minés par les divisions. Contrairement à la grève de 2018 qui avait obligé le chef de l'Etat à intervenir personnellement, les mouvements d'humeurs des enseignants restent depuis lors presque invisibles.

Non seulement, la scission entre syndicats représentatifs et non représentatifs rend l'unité d'action difficile, mais même au sein du G7, il n'y a pas d'action commune. Ce qui risque de maintenir le système éducatif dans le cycle des perturbations, sans que les revendications des enseignants ne connaissent une satisfaction.

[https://www.seneweb.com/news/Politique/protocole-d-rsquo-accord-macky-ignore-le\\_n\\_368865.html](https://www.seneweb.com/news/Politique/protocole-d-rsquo-accord-macky-ignore-le_n_368865.html)



# Actualité internationale

## Côte d'Ivoire : Incitation fiscale à la formation professionnelle



L'annexe fiscale de la Loi de finances 2022 en Côte d'Ivoire envisage l'aménagement des dispositions du code général des impôts relatifs à la formation, à l'apprentissage et à l'emploi à travers la mise en place d'un dispositif fiscal d'incitation à la formation professionnelle et à l'emploi.

L'annexe fiscale en vigueur dans le pays depuis le 4 janvier a été présentée à la presse le 7 janvier par Sié Abou Ouattara (photo), directeur général des impôts.

« Ce crédit qui est de 500 000 FCFA [862,4 dollars, Ndlr] par an et par personne formée, est porté à 750 000 FCFA, lorsque le stage de qualification ou d'expérience professionnelle concerne une personne en situation de handicap, pour les entreprises soumises à un régime réel d'imposition. Ce montant est ramené à 100 000 FCFA par an pour les entreprises relevant de la taxe d'Etat de l'entrepreneur ou de l'impôt des microentreprises, et à 150 000 FCFA lorsque l'apprentissage concerne une personne en situation de handicap », a expliqué M. Ouattara.

<https://www.agenceecofin.com/formation/1001-94254-la-cote-d-ivoire-met-en-place-un-dispositif-fiscal-d-incitation-a-la-formation-professionnelle>

## Bénin : Le secteur privé dans la gestion de la formation professionnelle

Le 11 janvier dernier, l'Assemblée nationale du Bénin a adopté la loi n° 2022-01 portant loi-cadre sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) en République du Bénin. Sur sa page facebook, le président de l'institution, Louis Vlavonou, a fait savoir que cette loi a pour « objectif global de mettre en place des dispositifs adéquats et inclusifs pour une formation technique et professionnelle de qualité, accessible à tous et adaptée aux besoins du développement économique ».

La loi qui abroge certaines dispositions de la loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale, jusque-là en vigueur, introduit plusieurs innovations, dont l'implication du secteur privé dans le pilotage de l'EFTP. Cette loi apporte d'autres innovations. Il s'agit notamment de la mise en place d'une approche éducative inclusive et holistique, la régulation des flux en inversant la tendance en faveur de l'EFTP, la révision du mode de gouvernance pédagogique et administrative, et l'arrimage de l'enseignement et la formation technique et professionnelle.



<https://www.agenceecofin.com/formation/1301-94336-benin-le-parlement-adopte-une-loi-integrant-le-secteur-privé-dans-la-gestion-de-la-formation-professionnelle>

## Ghana : Le président Addo veut 30 000 ingénieurs par an



Le 12 janvier, le président du Ghana, Nana Akufo-Addo a procédé au lancement de la construction d'une école dédiée à l'enseignement des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM). Dans son allocution de circonstance, il a noté que le développement des STEM permettra de faciliter la formation des ingénieurs dans le pays.

Dans cette optique, il a annoncé l'ambition du pays de former 30 000 ingénieurs par an. « Le Ghana devrait produire au moins 30 000 ingénieurs par an pour le niveau de transformation socioéconomique souhaité », a-t-il déclaré.

Aujourd'hui, le Ghana produit seulement 6000 ingénieurs, un chiffre jugé insuffisant au regard des ambitions économiques du pays et de sa population qui s'élève à 30 millions d'habitants.

Un rapport de l'UNESCO publié en mars 2021 alerte sur le déficit d'ingénieurs en qualité et en quantité sur le continent. De son côté, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique a révélé que l'Afrique compte environ 55 000 ingénieurs contre environ 4,3 millions demandés sur le marché.

<https://www.agenceecofin.com/formation/1301-94350-ghana-le-president-akufo-addo-devoile-son-ambition-de-former-30-000-ingenieurs-par-an>

## Les universités font leurs devoirs



L'adoption d'une loi, proposée par la commission Cloutier, serait le seul moyen d'amener les universités à résister à ce fléau qui pourrait désormais le climat des campus universitaires du Québec. Au risque de décevoir ceux qui voudraient mettre au pas les universités au mépris de l'autonomie universitaire que la commission Cloutier pose comme un principe fondamental, la réalité est plus contrastée. Les campus ne sont pas à feu et à sang. Et l'adoption d'une loi n'est pas une panacée.

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/656559/liberte-academique-les-universites-font-leurs-devoirs>

## France : "Les étudiants sont vaccinés à plus de 95%" (Ministre)



Les partiels ont été maintenus pour les étudiants malgré la montée d'Omicron. "La question des examens s'est posée la première fois en juin 2020, rappelle Frédérique Vidal. On a été capables de mettre en place des protocoles suffisamment robustes pour qu'il n'y ait pas de clusters. On les aménage au fur et à mesure, on a beaucoup travaillé avec les établissements d'enseignement supérieur dès l'automne.

<https://www.sudradio.fr/politique/covid-les-etudiants-sont-vaccines-a-plus-de-95-affirme-frederique-vidal>